

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les MVNO regrettent l'absence d'engagements des opérateurs « historiques » concernant le modèle Full MVNO dans le cadre de l'attribution des « fréquences résiduelles »

Paris, le 19 mai 2010

Les MVNO, réunis au sein de l'association *Alternative Mobile*, tiennent à exprimer leurs plus vifs regrets de voir, dans le cadre de l'appel à candidatures lancé par l'ARCEP pour l'attribution des fréquences résiduelles de la 3G, une nouvelle occasion perdue pour renforcer la concurrence sur le marché de la téléphonie mobile en France.

En effet, un des critères de sélection retenu par l'ARCEP pour les candidatures concernait l'accueil des MVNO dans le cadre du développement d'un modèle « Full MVNO ».

Or, on ne peut que déplorer que les attributaires de ces fréquences se soient limités au premier niveau d'engagement concernant les MVNO, ce qui ne correspond globalement qu'à la confirmation de leur situation actuelle.

Il est regrettable pour le pays que les candidats n'aient pas saisi cette occasion pour prendre de véritables engagements en faveur de ce modèle Full MVNO, qui seul permet véritablement d'animer la concurrence sur le marché de la téléphonie mobile en France, en donnant l'opportunité à de nombreuses sociétés françaises de développer librement de nouveaux services de téléphonie mobile innovants pour le plus grand bénéfice des consommateurs et des entreprises.

Alternative Mobile : Afone, Auchan Télécom, Carrefour Interactive, Coriolis Télécom, KPN France, NRJ Mobile, Omer Télécom et Transatel.

Contact :

Léonidas Kalogeropoulos, Délégué général de l'Association « Alternative Mobile »
22, rue Vaneau - 75007 PARIS
Tel. : 01 53 45 91 91